

SOBRIETE, RENOVATION, ALTERNATIVES

Les actions de seize grandes villes pour réduire la dépendance au gaz fossile

Alors qu'une nouvelle crise énergétique prend de l'ampleur et que les nouvelles municipalités s'installent, les Amis de la Terre dressent le bilan des actions entreprises par les grandes villes durant le précédent mandat pour réduire la dépendance au gaz fossile, en particulier face à la crise énergétique de 2022. Entre janvier et mars 2026, seize villes¹ de plus de 100 000 habitant-es ont répondu aux questions des Amis de la Terre France concernant les dépenses énergétiques et les politiques publiques pour les réduire sur l'ensemble des infrastructures municipales², allant des crèches et écoles aux Hôtels de Ville en passant par les piscines et les logements sociaux.

Leurs réponses montrent l'efficacité de simples politiques de sobriété entreprises en 2022, l'ampleur des économies réalisées et potentielles. Elles présentent également des politiques moyen-terme parfois encourageantes et d'autres qui mettent en évidence le chemin à parcourir pour les nouvelles municipalités.

Note : le présent article synthétise les réponses apportées volontairement par les Villes aux Amis de la Terre France. Il ne s'agit pas d'une analyse exhaustive de leur politique.

¹ Ci-après la liste complète des villes contactées par ordre décroissant de dépendance au gaz fossile (consommation rapportée au nombre d'habitant-es). Les villes en gras sont celles ayant répondu : Amiens, Reims, **Strasbourg, Le Havre**, Metz, Nancy, Clermont-Ferrand, Rouen, Saint-Etienne, Limoges, Mulhouse, **Le Mans, Lille**, Besançon, **Caen, Tours**, Annecy, **Dijon, Rennes**, Brest, **Villeurbanne**, Orléans, Bordeaux, **Nantes, Paris, Montreuil**, Angers, Lyon, Boulogne-Billancourt, Toulouse, Aix-en-Provence, Argenteuil, **Marseille, Nîmes**, Saint-Denis, Nice, Montpellier, **Toulon, Grenoble**

² Certaines actions présentées dépassent le périmètre des bâtiments publics mais sont incluses dans l'analyse car elles sont pertinentes et démontrent une grande ambition.

Des degrés de dépendance et d'action variés

Marseille est la ville répondante dont les bâtiments consomment le plus de gaz : le gaz y représente 65% des consommations énergétiques de la Ville. Strasbourg arrive en 2ème place, le gaz représentant 45% de la consommation énergétique des bâtiments de la Ville. A Rennes, Dijon et Villeurbanne, le gaz pèse pour environ 1/3 des coûts de fonctionnement énergétique.

A Grenoble en revanche, où des politiques de rénovation ont été entreprises dès les années 2000, le gaz ne compte plus que pour 15% des dépenses énergétiques de la ville. Cette part relativement faible s'inscrit dans une longue diminution de la dépendance aux énergies fossiles : en 2015 encore, elles représentaient 80% des consommations énergétiques de la ville. En 2024, le rapport était inversé, avec 78% d'énergies renouvelables.

Des actions qui paient... ou plutôt qui économisent

Durant les mandatures écoulées, les municipalités répondantes ont toutes mis en place des actions pour réduire la consommation énergétique, et notamment de gaz. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : à Lille, l'ensemble des actions (sobriété, rénovation, substitution) a permis de **baisser de 23% la consommation de gaz du patrimoine municipal entre 2019 et 2024**. A Tours la combinaison de la sobriété et de l'efficacité énergétique s'est traduite par une **baisse de 30% de la consommation de gaz fossile entre 2019 et 2025**.

Les économies associées sont importantes : ainsi, la Ville de Strasbourg estime que les actions du seul plan de sobriété 2022-2023 a permis de réduire la facture de gaz **de 6 millions d'euros**. La Ville a ainsi payé 15 millions d'euros au lieu de 21 millions en 2023 si elle n'avait pas entrepris d'action. En effet, les coûts du gaz, intrinsèquement instables³, ont tant flambé que la réduction de sa consommation devient un enjeu financier majeur : à Villeurbanne, malgré la baisse de consommation de -37% entre 2021 et 2024, la facture globale du gaz a augmenté de +141% sur la même période. A Marseille, la consommation a baissé de 18,5% mais la facture a augmenté de 140%.

La sobriété : un enjeu collectif de politique publique

Face à la crise énergétique de 2022, toutes les villes répondantes ont mis en œuvre des plans de sobriété. Avec des actions de simple bon sens, elles ont obtenu des résultats spectaculaires. Ce bilan nous rappelle que **la sobriété**, bien qu'elle soit présentée dans le discours politique comme une affaire d'efforts individuels, **est surtout un objet de politique publique**.

³ Voir notre communiqué « [Nouvelle crise de l'énergie : les Amis de la Terre France appellent à sortir des mesures d'urgence](#) », 18 mars 2026.

Une partie de la baisse de la consommation énergétique depuis 2022, attribuée à des efforts de sobriété des Français-es, s'explique en réalité par la pression financière insoutenable pour les ménages et entreprises⁴. La « sobriété » tant célébrée est en réalité subie : ce n'est rien d'autre que de la précarité. Les acteurs politiques à toute échelle ont la responsabilité d'organiser une sobriété choisie et juste. Les mesures mises en place par les villes interrogées nous montrent le potentiel environnemental, économique et social de politiques publiques de sobriété.

Sobriété : des politiques de bon sens mises en place par les villes

La mesure principale reprise massivement par les politiques et les médias, et en effet efficace, est **l'abaissement de la température de chauffage**. Cette mesure est citée par toutes les villes. Additionnellement, beaucoup de villes ont **réduit la période de chauffe**. A Tours, la Ville a aussi regroupé des activités dans des mêmes bâtiments et mis en « mode réduit » les établissements pendant les vacances scolaires.

A Grenoble, c'est un **système de chauffage à la demande** qui a été mis en place sur deux sites majeurs dont l'Hôtel de ville, accueillant chacun environ 500 agent-es. Le chauffage est ainsi déclenché par demi-journée dans chaque pièce via un dispositif de commande. Cette mesure a permis une réduction d'environ 25 % des consommations de chauffage sur ces deux sites. Strasbourg a également déployé des logiciels permettant un pilotage de la consommation à distance.

Dans le palmarès des actions de pur bon sens, Toulon remporte le premier prix avec la fermeture l'hiver du bassin extérieur du stade nautique Port Marchand. Il a certes fallu attendre l'hiver 2022/2023 pour que cette action soit menée mais elle a permis d'économiser 40% de consommation de gaz du site. Il s'agit d'aménager l'accès aux équipements publics pour limiter les usages les plus énergivores et favoriser les usages moins intenses en énergie.

Pour optimiser la réussite de ces politiques, il est essentiel d'impliquer les usager-es, notamment par des consultations des services concernés et actions de sensibilisation, comme ont pu le faire les villes de Dijon, Strasbourg ou Villeurbanne.

Pour aller plus loin, certaines municipalités ont aussi **corrigé les dysfonctionnements techniques** que peuvent rencontrer ces usagers (réglages, remplacement d'automates ou de compteurs dysfonctionnels)...

Quand il est possible d'isoler l'impact des mesures des plans de sobriété, leur efficacité devient spectaculaire : ces seules mesures de bon sens ont permis de réduire la consommation de gaz entre 12 et 18% à Paris, Rennes, Marseille, Le Havre, Grenoble, Strasbourg...

⁴ Selon l'ONPE, un tiers des Français-es qui ont eu froid lors de l'hiver 2024-2025 déclare que la raison est financière. Observatoire national de la précarité énergétique, [Les ressources et chiffres clés de la précarité énergétique](#), consulté le 01/04/2026.

Rénovation : une politique essentielle qui demande une planification et des financements pluriannuels

Un autre levier essentiel est activé par de nombreuses municipalités : la rénovation énergétique des bâtiments. Souvent, les constructions visées en priorité sont les établissements scolaires ou de la petite enfance et les équipements sportifs. Ces deux secteurs ont en effet un poids significatif dans les consommations énergétiques des villes en raison de surfaces importantes, de la sensibilité du public dans le scolaire ou encore d'exigences réglementaires dans le cas des crèches.

A Dijon, le programme « Ambition Éducative 2030 » inclut, en plus de travaux de rénovation globale, la suppression progressive des bâtiments préfabriqués les plus énergivores et des actions de végétalisation des cours d'école – alliant ainsi réduction des émissions et adaptation au changement climatique.

Les contrats de performance énergétique sont un outil très utilisé pour mettre en œuvre les rénovations et atteindre les objectifs de réduction de la consommation énergétique. Dans les 240 établissements parisiens concernés depuis 2012, la baisse de consommation va de 30 à 40%. Grenoble en a fait une politique de long-terme et a investi dans la SPL OSER - Société Publique Locale d'Efficacité Énergétique - qui effectue les travaux de rénovation de plusieurs établissements scolaires et dont la ville est actionnaire.

Dans l'urgence, certaines villes effectuent également des travaux de rénovation partiels ou « gestes de rénovation » : si ceux-ci, comme l'isolation de combles ou la réfection de menuiseries extérieures, peuvent obtenir des résultats rapides, ils ne sont pas aussi efficaces que des rénovations globales.

Les multiples alternatives au gaz fossile

Une fois les leviers essentiels de la sobriété et de l'efficacité énergétique (par la rénovation) actionnés, il reste à remplacer les méthodes de chauffage. Pour cela, de multiples alternatives existent, qui s'adaptent en fonction des cas particuliers.

Une alternative massivement déployée car citée par toutes les villes répondantes est le **raccordement des bâtiments aux réseaux de chaleur urbains**. Ceux-ci peuvent pré-exister et être étendus, ou totalement développés – mais ne constituent une bonne solution que s'ils sont alimentés par des énergies renouvelables durablement sourcées, ou par des énergies de récupération inévitable, comme les égouts.

A Strasbourg, en 2024 et 2025, 20 sites totalisant 80 000 m², soit 7% de la consommation énergétique totale du patrimoine, ont été raccordés au réseau de chaleur. Au Havre, 39 bâtiments de la Ville initialement consommateurs de gaz ont été raccordés, et 19 à Villeurbanne. Certaines villes ont plus d'avance : à Dijon, 67% du patrimoine chauffé de la Ville de Dijon et de

Dijon Métropole est raccordé au réseau de chaleur. Ce chiffre monte à 75% à Grenoble – le plan local d’urbanisme impose d’ailleurs depuis 2019 le raccordement obligatoire au réseau de chaleur pour toutes les nouvelles constructions et lors du remplacement des chaudières, sauf dérogation.

Le solaire thermique peut aussi répondre à la demande de sites ayant des grands besoins en eau chaude sanitaire, comme des gymnases ou des piscines. Marseille et Nîmes ont mis cela en place. Nîmes prévoit en outre l’installation de panneaux solaires pour alimenter la pompe à chaleur de la piscine des Pins d’Alep. Lille a également une politique d’installation de panneaux photovoltaïques sur toiture, et étudie aussi des projets de géothermie.

Les « solutions » dangereuses

Plusieurs villes déclarent avoir remplacé les chaudières pour des équipements de meilleure performance et ainsi réduire la consommation... mais ce faisant restent au gaz. C’est le cas à Marseille où la Ville a remplacé 80 chaudières depuis 2022, et prévoit de continuer avec l’objectif de remplacer une trentaine de chaudières par an, soit par des chaudières à condensation, soit par des systèmes hybrides gaz/électricité. Ces remplacements apparaissent comme des actions simples et rapides pour réduire la consommation, **mais retardent des mesures plus efficaces pour sortir définitivement de la dépendance au gaz** (amortissement des investissements, biais cognitif n’incitant pas à mener rapidement de nouvelles actions). Pire, elles présentent un risque important : celui de s’enfermer dans la consommation de gaz fossile. En effet, le maintien du vecteur énergétique du gaz pour remplir la fonction de chauffage est problématique lorsqu’une autre solution (réseau de chaleur, pompes à chaleur...) aurait pu être mise en place. Pourquoi ? Car c’est parier sur la disponibilité suffisante en gaz alternatifs dits « renouvelables » pour remplacer à terme le gaz fossile. Or, les volumes productibles dans des conditions durables sont limités. Cela induit donc le risque que d’importants volumes seront produits, mais dans des conditions ne permettant pas d’en faire des alternatives pertinentes au gaz fossile. Le gaz consommé pour chauffer des bâtiments pourrait donc avoir un impact climatique, environnemental et social trop élevé, ou serait si cher que les consommateurs comme les Villes se rabattraient sur le choix du gaz fossile.

Plusieurs villes citent en effet explicitement le développement de gaz renouvelable comme un axe important de leur stratégie, en particulier par la méthanisation. Cette méthode de production de gaz (méthane) par fermentation de matières organiques présente d’importants risques en particulier lorsqu’elle est basée sur des ressources agricoles. Ainsi Nantes a pour objectif de « maximiser ses capacités de production de gaz renouvelable » et développer son réseau gazier pour favoriser les interconnexions entre la métropole et les territoires périphériques pour « valoriser » le gaz excédentaire produit hors de la métropole. Or, pour que le gaz produit par méthanisation agricole constitue une solution viable, la production doit respecter des conditions strictes qui ne sont aujourd’hui pas réunies : intégration à un projet

agroécologique, bonne gestion du digestat, inclusion des habitant·es du territoire dans les projets, contrôle des fuites de méthane...⁵.

Ces raisons expliquent pourquoi il est impératif de changer de mode de chauffage du gaz vers les réseaux de chaleur ou pompes à chaleur (toujours avec une rénovation) partout où c'est possible, et ne réserver le vecteur gazier qu'aux infrastructures pour lesquelles aucune autre solution n'est possible. Des gardes-fous doivent également être déployés de toute urgence pour limiter les risques liés à la méthanisation agricole.

A noter qu'à Dijon, le choix a été fait de convertir les boues produites à la station d'épuration « Eauvitale » en gaz par méthanisation, une solution plus satisfaisante. Celui-ci est ensuite injecté dans le réseau public de gaz de Dijon, et permet de couvrir l'équivalent des besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire d'environ 4 000 logements.

Réduire la dépendance au gaz : aux municipalités (ré)élues de jouer !

Cette enquête montre que les villes ont de nombreux outils à disposition pour faire avancer la société vers la sortie des énergies fossiles. Alors que les nouvelles municipalités viennent d'être élues, les actions qu'elles entreprendront dans les six prochaines années seront déterminantes pour limiter la gravité du dérèglement climatique et réduire la vulnérabilité économique et politique de la France induite par sa dépendance aux énergies fossiles.

Dans leurs réponses, plusieurs villes ont cité des **travaux en cours et qui devraient être finalisés ou arbitrés par les nouveaux Conseils municipaux** :

- **A Strasbourg**, si toutes les actions identifiées étaient mises en place, la consommation énergétique des bâtiments de la Ville pourrait être réduite de 54%. Cette trajectoire énergétique doit être arbitrée par la nouvelle mandature, suite à des études durant le mandat précédent.
- Le Schéma Directeur Immobilier et Énergétique **du Havre** était en cours d'élaboration au moment des réponses au questionnaire. Celui-ci est clé puisqu'il servira de base pour la stratégie pluriannuelle de rénovation associée à un plan d'investissement de cinq ans entre 2027 et 2032.
- **A Nantes**, le plan d'actions pour opérationnaliser le décret tertiaire pour les bâtiments publics était en cours de finalisation au moment des réponses. En effet, toutes les villes sont soumises au décret tertiaire, adopté en 2019, qui impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments et parties de bâtiments à usage tertiaire de 1 000 m² et plus⁶.

Trois maires sortantes réélues nous ont répondu sur leurs engagements :

⁵ [Position des Amis de la Terre France sur la méthanisation](#), octobre 2025.

⁶ La consommation doit être réduite par rapport à une année de référence (à partir de 2010) de - 40 % en 2030, - 50 % en 2040, - 60 % en 2050

– Rennes

La maire réélue, Nathalie Appéré, a pour ambition de raccorder tous les bâtiments publics possibles au réseau de chaleur urbain. Elle indique que son action sera basée sur la méthode ERC : Éviter (diminuer les besoins de chaleur) – Réduire (via des travaux d’isolation et le pilotage de nos installations) – Compenser (utiliser quand cela est possible du gaz renouvelable via le réseau de chaleur urbain et quelques petites chaufferies bois). Elle précise qu’il ne sera pas possible de se passer du vecteur gaz dans tous les bâtiments communaux, et que pour ces ultimes usages le recours à du gaz « renouvelable » sera augmentée. Si l’ordre de priorité des actions « ERC » est pertinent, une attention doit cependant être portée dans les prochaines années à la place du gaz dit renouvelable et les risques de devoir revenir à de la consommation de gaz fossile décrits plus haut.

– Nantes

La maire réélue, Johanna Rolland, affiche « l’ambition de sortir du gaz fossile » mais ne présente pas d’engagement spécifique pour les bâtiments publics. Le plan climat métropolitain 2024-2030 prévoit une consommation d’énergie 100% renouvelable en 2050, ce qui, rappelle-t-elle, induit une trajectoire de baisse tendancielle en amont. Néanmoins, Nantes insistait également dans sa réponse de la place importante du gaz dit renouvelable dans sa stratégie.

– Dijon

Nathalie Koenders, la maire réélue entend poursuivre le plan d’action visant à réduire progressivement le recours au chauffage au gaz fossile. Les axes du plan d’action sont les suivants : raccordement au RCU, électrification des usages avec pompes à chaleur, développement de son autonomie énergétique via le photovoltaïque pour accompagner l’électrification. Il est également prévu un programme d’investissement de 75 millions d’euros pour rénover les bâtiments scolaires.

Globalement, les Amis de la Terre remarquent que seule Paris a fixé une date de sortie du gaz fossile claire pour les équipements de la Ville (2040), et de plus une date avant 2050, traditionnellement utilisée comme horizon pour la sortie des fossiles mais qui est trop tard par rapport à ce que devrait faire la France⁷. D’autres villes ont des engagements à la « neutralité carbone » en 2050, une notion problématique : compenser les émissions de carbone sera toujours insuffisant par rapport au fait de ne pas en émettre, d’autant plus que les méthodes de compensation ne sont pas efficaces⁸.

⁷ Réseau Action Climat, « [La part juste de la France dans les luttes contre le changement climatique](#) », 2022.

⁸ Friends of the Earth International, « [NOT ZERO : How ‘net zero’ targets disguise climate inaction](#) », 2020.

Conclusion : face à l'inaction climatique nationale, l'espoir des acteurs

locaux

Politique publique pour une sobriété choisie et juste, rénovation des bâtiments alliant économies d'énergie et confort des usager-es, déploiement des multiples alternatives au gaz... Face à la politique énergétique nationale défailante, les grandes villes françaises sont nombreuses à mettre en œuvre les changements concrets nécessaires pour plus de résilience et un futur vivable.

Le périmètre limité aux villes de plus de 100 000 habitant-es de cette enquête ne signifie en rien que les collectivités locales plus petites seraient peu actives pour réduire la dépendance aux énergies fossiles. Des exemples existent, comme nous l'écrivions dans un précédent article, et sont à étudier plus largement.

Dans d'autres pays, des villes vont encore plus loin en planifiant la sortie complète du gaz fossile avec des dates précises, et une mise hors service du réseau de distribution de gaz de la ville comme à Mannheim ou Hambourg en Allemagne : quelle sera la première ville française à étudier la question ?

NOS DEMANDES AUX VILLES ET COLLECTIVITES LOCALES

- 1.** S'engager à sortir du chauffage au gaz dans les bâtiments publics d'ici 2035 Poursuivre les efforts de sobriété pour épuiser le gisement des économies d'énergie possibles
- 2.** Poursuivre les politiques de rénovation et mener un plaidoyer auprès de l'État pour des aides stables et croissantes
- 3.** Ne pas choisir les solutions faciles mais dangereuses comme le remplacement des chaudières ou le pari du « 100% biogaz »
- 4.** Étudier l'avenir du réseau de distribution dont elles sont propriétaires, en lien avec l'augmentation des coûts par consommateur et des futurs prix du gaz fossile ou issu de la méthanisation
- 5.** Sortir du discours de la neutralité carbone et parler d'actions concrètes pour réduire la dépendance au gaz fossile.